

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 11 septembre 2017

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 11 septembre 2017, à dix-neuf heures trente (19:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Claudette Martel et Julie St-Gelais, conseillères, messieurs Gaston Dufour, Serge Boivin et Vital Doucet, conseillers.

Est absent à l'ouverture de cette séance, monsieur Michaël Audet, conseiller.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

2017-207

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour soit adopté.

2017-208

AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES, ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ÉMIS, DE LA LISTE DES SALAIRES NETS (INCLUANT PERSONNEL ENGAGÉ)

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Boivin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la liste des comptes C.M. # 17-08 au montant de 412,496.41 soit acceptée telle que présentée;

QUE la maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité;

2017-209

ACCEPTATION SOUMISSION - TRAVAUX DÉPHOSPHATATION - USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - CONDITIONNEL À L'ÉMISSION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MDDELCCC ET ITEMS PARTIELS

CONSIDÉRANT QUE des soumissions publiques ont été demandées, pour l'ajout d'un système de déphosphatation à la station d'épuration des eaux usées;

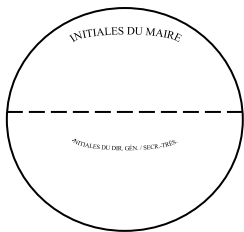
CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement par Denis Desmeules, directeur général, le mardi, le 22 août 2017, à 14 :00 heures, en présences des témoins suivants : Andrée Boudreault, secrétaire-administrative et Sohpie Guy, animatrice du milieu;

CONSIDÉRANT QUE le résultat de l'analyse des soumissions est le suivant :

Soumissionnaires	Montant soumis (plus les taxes applicables)
1. Construction Bon-Air	197 555,00 \$
2. ALLEN, ent. général	199 740,00 \$

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit adjugé partiellement à Construction Bon-Air inc, le contrat concernant l'ajout d'un système de déphosphatation à la station d'épuration des eaux usées pour les items 2.3, 2.4, 2.10, 3.1 et de 5.1 à 5.7 au montant de 114,557.00 \$ plus les taxes applicables; et,

QUE le résiduel du contrat sera automatiquement adjugé lors de l'émission de certificat d'autorisation du MDDELCC au montant de 82,998.00 \$ plus les taxes applicables, pour un contrat total au montant de 197,555.00 \$ plus les taxes applicables, ceux-ci ayant la plus basse soumission conforme, le tout suivant la recommandation de la firme d'ingénierie WSP en date du 28 août 2017.

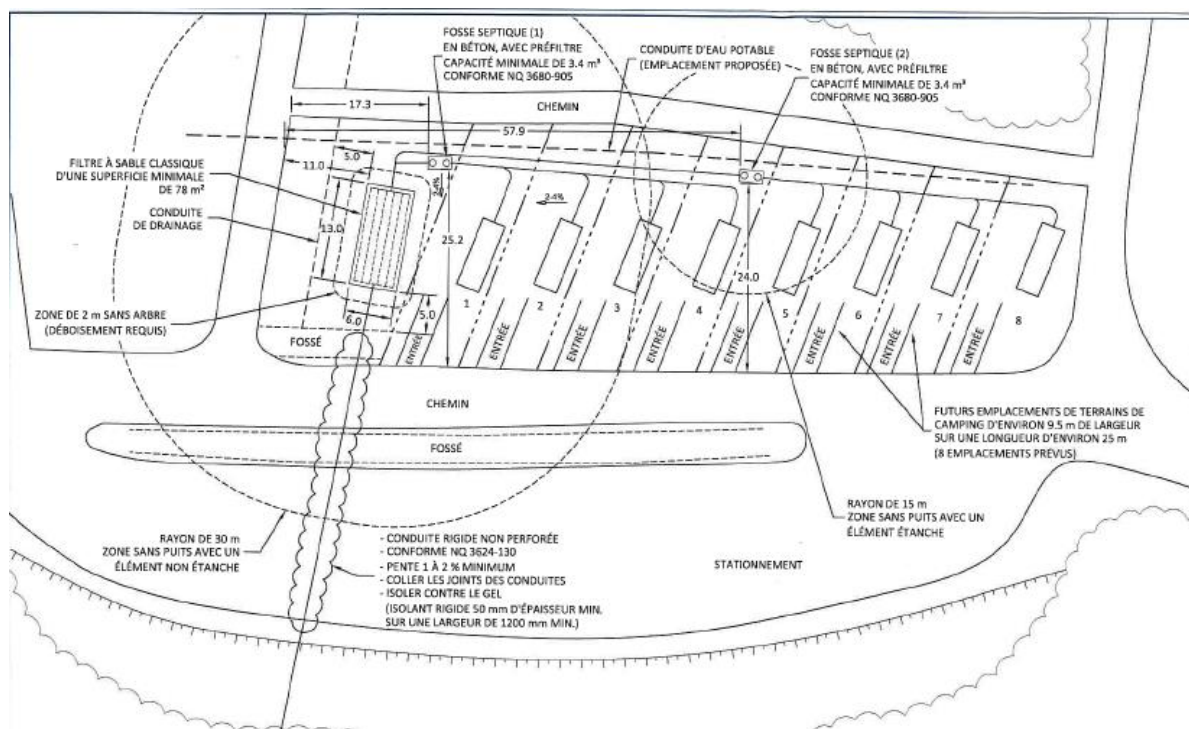
N° de résolution
ou annotation

2017-210

CONTRAT - RPJM

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE la soumission de RPJM Inc au montant de 21,610.00 \$ plus les taxes applicables, soit retenue pour la fourniture de la machinerie et de la main-d'oeuvre pour l'ajout de 8 emplacements, dont 2 fosses septiques, de camping au CPALC.



2017-211

ACCEPTATION SOUMISSION - MONTE-PERSONNE VISTA - GESTICONFORT

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE la soumission de GESTICONFORT INC au montant de 24,965.00 \$ tti, soit retenue pour la fourniture et l'installation d'une plate forme élévatrice Vista-B355 pour le centre-sportif.

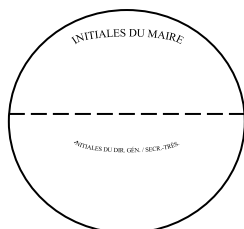
2017-212

ACCEPTATION SOUMISSION - DALLE DE BÉTON MONTE-PERSONNE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE la soumission de Construction Bon-Air au montant de 18,275.00 \$ plus les taxes applicables, soit retenue pour l'ajout d'une plate-forme élévatrice suivant les plans de construction de Mageco :

Inclus : asphalte (6pi x 15 pi), modification de l'escalier, béton, coffrage, structure, excavation, remblais



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Exclusion : monte-charge, électricité, plomberie.

2017-213
N° de résolution
ou annotation

CRÉDIT DE TAXES- AIDE-TIC - TOUR DE COMMUNICATION

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution # 2016-87 le conseil acceptait d'accorder un crédit de taxes à Aide-Tic pour la construction du la tour de télécommunication «47-- Communication, centre et réseau » (lot P39, rang 3, canton Beaudet) un crédit de taxe foncière pour l'exercice financier de la Municipalité au cours duquel les travaux ont été complétés ainsi que pour les premier, deuxième, troisième et quatrième exercices financiers suivants de la Municipalité, un montant est égal à 100% de la différence entre le montant de la taxe qui serait dû si l'évaluation du bâtiment n'avait pas été modifiée et le montant de la taxe qui est effectivement dû; et,

CONSIDÉRANT QUE lors de l'élaboration du montage financier il fût convenu d'une aide total de 25,000 \$ réparti sur 5 ans;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Boivin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit abrogée la résolution # 2016-87; et,

QU'un crédit de taxe total de 25,000 \$ réparti sur 5 ans soit accordé à Aide-Tic pour les années de 2016 à 2020 pour la tour de télécommunication située sur le lot P39, rang 3, canton Beaudet.

2017-214

ACCEPTATION PROPOSITION MSH - PLANS STRUCTURE, ÉLECTRICITÉ ET PLOMBERIE- CENTRE SPORTIF

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la soumission de MSH au montant de 13,049.66 \$ tti, soit retenue pour préparer les plans et devis de mécanique, électrique et structure pour appel d'offre pour l'agrandissement de l'aréna de Girardville suivant les plans de Gosselin et Fortin, architectes.

2017-215

PAIEMENT DÉCOMPTE FINAL - FERNAND BOILARD INC - TROTTOIRS

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit payé le décompte final, au montant de \$ 162 296,44 plus taxes, à l'entrepreneur «Fernand Boilard inc» pour la reconstruction de sections de trottoirs, le tout suivant la recommandation de la firme MSH, en date du 28 août 2017.

2017-216

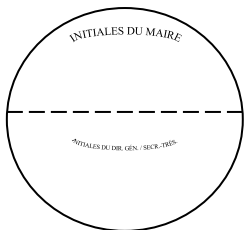
ACCEPTATION DIRECTIVE DE CHANGEMENT - MODERNISATION STATION DE POMPAGE (TRAVAUX RÉALISÉS)

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit acceptée la demande de changement # E-01 d'Excavation Unibec, au montant de \$ 2,836.00 plus les taxes applicables, pour l'ajout d'un câble chauffant dans le trop plein de la station pompage du village conformément à la recommandation de WSP.

2017-217

REPLACEMENT DRIVE - STATION DE POMPAGE - RND



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

N° de résolution
ou annotation

QU'un budget soit autorisé pour permettre le remplacement d'une drive défectueuse à la station de pompage du rang Notre-Dame, celle-ci devant être remplacé rapidement.

2017-218

APPROBATION DÉCOMPTE # 1 - UNIBEC - STATION DE POMPAGE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Boivin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit payé le décompte # 1, au montant de \$ 155 500,91 plus les taxes applicables, à l'entrepreneur «Construction Unibec inc» pour la modernisation de la station de pompage du village, le tout suivant la recommandation de la firme WSP, en date du 06 septembre 2017.

2017-219

EMPRUNT TEMPORAIRE - STATION DE POMPAGE

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'un emprunt temporaire (C.M. art. 1093.1) au montant de 1 140 419 \$ relatif au règlement d'emprunt # 467 pour financer les dépenses reliées à la participation financière de la municipalité de Girardville pour moderniser le système de production de l'eau potable et de déphosphatation des eaux usées soit effectué à la caisse populaire de Girardville; et,

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

2017-220

AJOUT D'UN POSTE DE TÉLÉPHONE - SALLE DU MUSÉE - HV

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit ajouté un poste téléphonique IP dans la salle polyvalente de la mairie.

2017-221

AXES À DOUBLE VOCATION COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

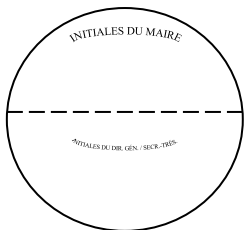
ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Girardville, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

NOM DU OU DES	LONGUEUR À	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE
------------------	---------------	--------------------------	--------------



**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)**

CHEMINS SOLLICITÉS	COMPENSER (KM)		CAMIONS CHARGÉS/AN
Rang St-Joseph Nord	12.76 km	Bois brut	40 000

N° de résolution
ou annotation

POUR CES MOTIFS:

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la Municipalité de Girardville demande au ministère des Transports, une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné(s) et ce, sur une longueur totale de 12.76 km.

2017-222

**RÉSOLUTION FORÊT NOURRICIÈRE - ACCEPTE DE RECEVOIR LE
MONTANT 1 369\$ OCTROYÉ PAR MC SANTÉ**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la municipalité accepte de recevoir le montant 1 369\$ octroyé par MC Santé et s'engage à le réserver pour le projet de forêt nourricière.

2017-223

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

CONSIDÉRANT que la municipalité entend procéder à la mise à jour de sa politique MADA en l'intégrant à sa nouvelle Politique Familles et Aînés;

CONSIDÉRANT qu'en actualisant sa politique MADA au sein de sa politique Familles et Aînés, la municipalité veut ainsi créer un comité multigénérationnel qui se préoccupera tant des familles que des aînés;

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité attache à la création d'un milieu de vie inclusif et de qualité où la participation active des aînés et des familles est mise à contribution;

CONSIDÉRANT qu'une démarche est initiée par la MRC de Maria-Chapdelaine afin de bénéficier d'une enveloppe budgétaire nous permettant l'actualisation du plan d'action de la MRC, mais également de celui de chacune des municipalités du territoire;

POUR CES MOTIFS,

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Boivin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la MRC Maria-Chapdelaine à présenter une demande de subvention collective, pour et au nom de la municipalité de Girardville auprès du ministère de la Famille et des aînés.

2017-224

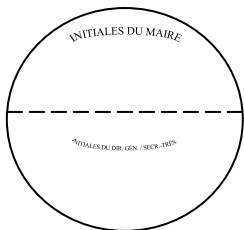
NOMINATION DE L'ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS AÎNÉES

CONSIDÉRANT qu'une démarche a été initiée par la MRC de Maria-Chapdelaine afin de procéder à l'actualisation du plan d'action de la MRC et de celui de chacune des municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un suivi de notre politique « Familles et aînés » au sein du conseil municipal;

CONSIDÉRANT qu'au terme de l'actualisation de notre plan d'action MADA, ce dernier sera intégré à notre Politique Familles et aînés.

EN CONSÉQUENCE,



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

N° de résolution
ou annotation

QUE madame Julie St-Gelais, conseillère soit la personne élue responsable des questions familles et aînées de la Municipalité de Girardville.

2017-225

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit levée la présente séance à 20:10 heures.

Michel Perreault
Maire

Denis Desmeules
Directeur général et secrétaire
trésorier

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.*

